Dispositions complémentaires au Barème disciplinaire

« Le Football, c'est avant tout un jeu »

Les clubs ayant des joueurs, dirigeants et éducateurs suspendus en cours de saison, dans chacune des équipes disputant les compétitions officielles (à l'exclusion des coupes) seront en fin de saison pénalisés par une réduction de points qui viendront en diminution de ceux obtenus pour ces mêmes compétitions, quel que soit le nombre de matches disputés par les clubs à l'intérieur de chaque groupe, en incluant les matches arrêtés et rejoués.
Le retrait de points interviendra, avant les matches de barrages, en tenant compte des sanctions appliquées aux joueurs, dirigeants et éducateurs du club dans une même compétition, d'après le barème ci-dessous :

Total des suspensions inférieures ou égales à 10 matches : 0 point

Comprises de 11 à 20 matches : 1 Point
Comprises de 21 à 30 matches : 2 points
Comprises de 31 à 40 matches : 3 points
Comprises de 41 à 50 matches : 4 points
Comprises de 51 à 60 matches : 5 points
Comprises de 61 à 70 matches : 6 points
Comprises de 71 à 76 matches : 7 points
Comprises de 81 à 90 matches : 8 points
Comprises de 91 à 100 matches : 9 points
Comprises de 101 à 110 matches : 10 points
Comprises de 111 à 120 matches : 11 points
Comprises de 121 à 130 matches : 12 points
Comprises de 131 à 140 matches : 13 points
Comprises de 141 à 150 matches : 14 points
Comprises de 151 et plus : 15 points

Pour l'établissement du décompte, les suspensions en match et à temps donneront lieu à la transcription suivante :

1 match : 1 match
Suspension de 1 Mois: 3 matches
Suspension de 2 Mois : 6 matches
Suspension de 3 Mois : 9 matches
Suspension de 4 Mois : 12 matches
Suspension de 5 Mois : 15 matches
Suspension de 6 Mois : 18 matches
Suspension de 7 Mois : 21 matches
Suspension de 8 Mois : 24 matches
Au-delà et jusqu à un an de suspension : 26 matches

Suspension de 18 Mois : 39 matches
Ensuite, chaque année supplémentaire : 26 matches
Par ailleurs, il est stipulé que les joueurs, dirigeants et éducateurs, impliqués dans des incidents de match ou après match, ayant entraîné à l'équipe du club un retrait direct de points, ne verront pas leurs sanctions encore décomptées au terme de la saison.

Enfin le match de suspension généré par l'accumulation de 3 Cartons jaunes en moins de 3 Mois ne sera pas pris en compte dans le total des suspensions.